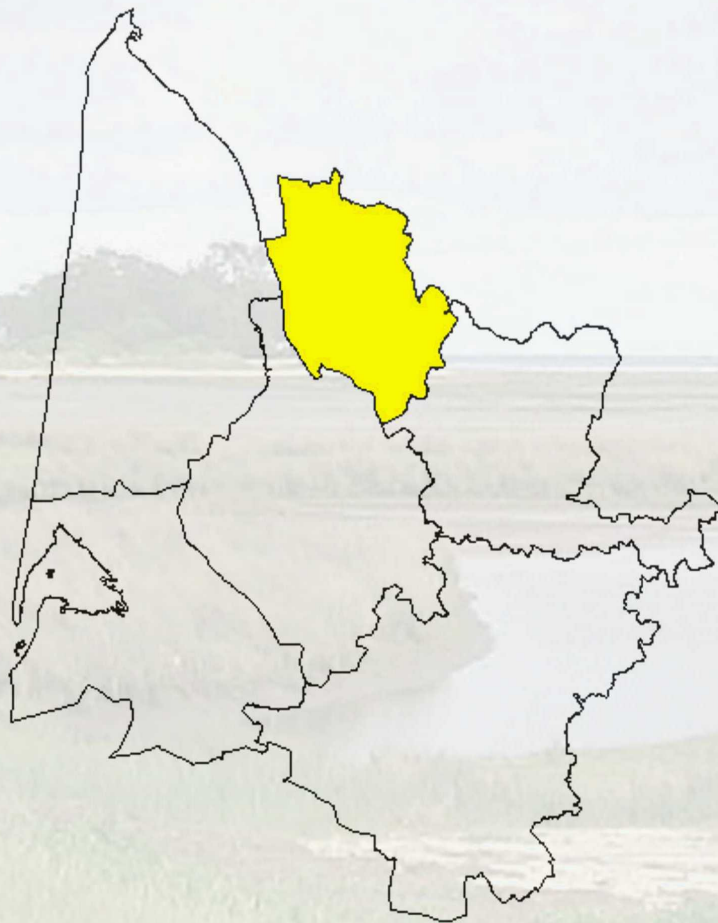


# LA HAUTE - GIRONDE ET LE CUBZAGUAIS



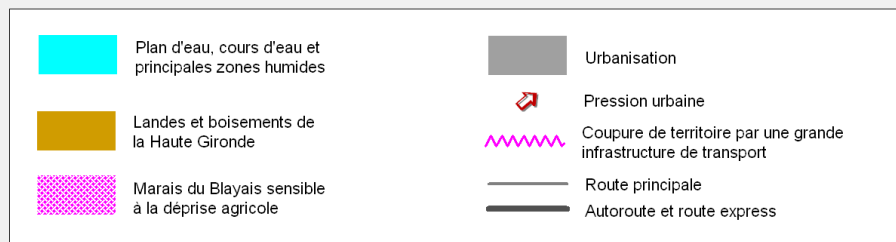
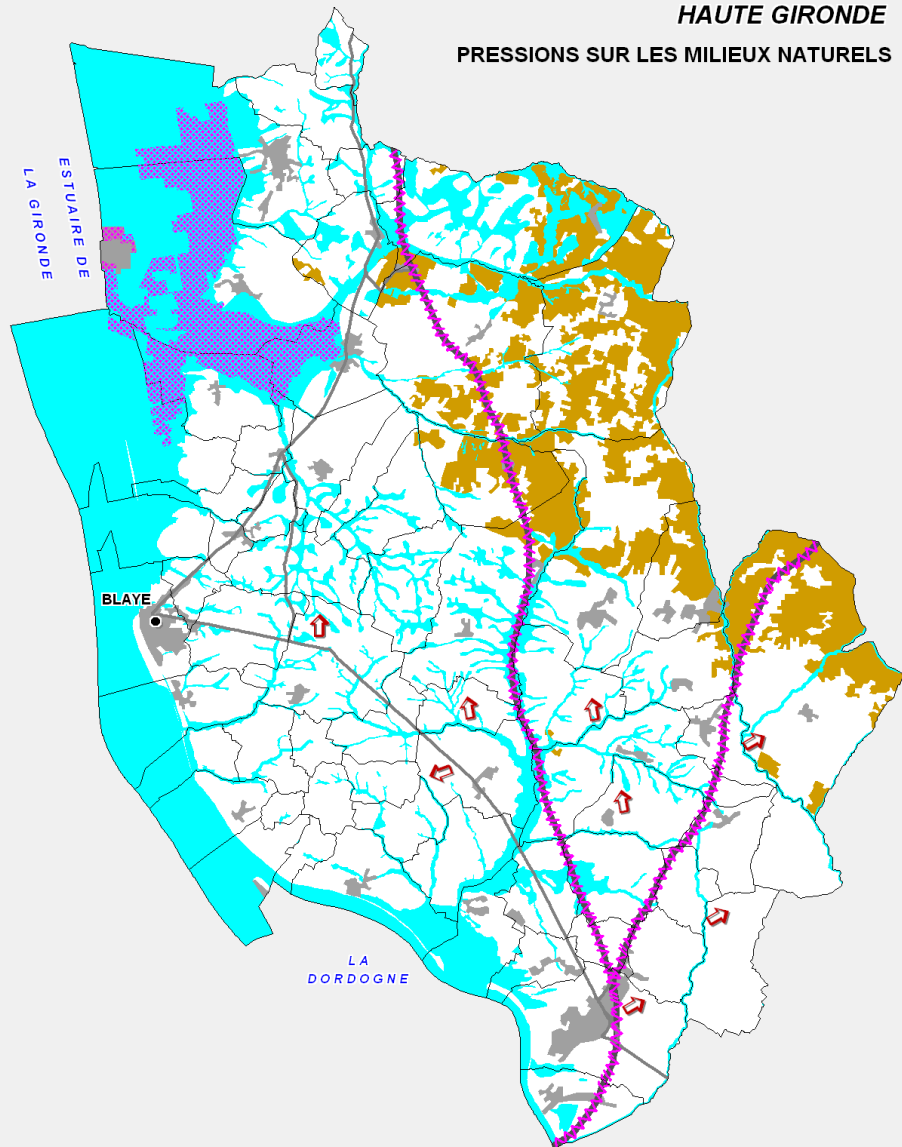
LA BIODIVERSITE	
ATOUS	FAIBLESSES
<p>Des zones humides d'importance majeure (les marais du Blayais, vallée et palus du Moron) : mosaïque de milieux d'une grande richesse écologique (présence du Vison d'Europe, grande diversité d'oiseaux d'eau, une faune piscicole importante...).</p> <p>L'Estuaire de la Gironde est le plus grand et le plus sauvage d'Europe : richesse biologique exceptionnelle avec la présence du cortège complet des grands migrateurs amphihalins (esturgeons, lamproies, anguilles, aloses...), site situé sur un axe de migration pour de nombreuses espèces d'oiseaux, intérêt botanique (angélique des estuaires).</p> <p>La Dordogne : cours d'eau essentiel pour la conservation des poissons migrateurs.</p> <p>Une bonne connaissance des zones humides sur l'ensemble du périmètre du SAGE « Estuaire et milieux associés ».</p> <p>Une connaissance renforcée des zones humides le long de la Dordogne grâce aux études réalisées dans le cadre du contrat de rivière Dordogne-Atlantique.</p> <p>Une ripisylve continue, diversifiée et en bon état sanitaire sur l'ensemble du bassin versant du Moron.</p>	<p>Les difficultés de gestion des zones de marais : le morcellement du foncier dans les marais mouillés, les conflits d'usages liés à la gestion des prélèvements et à la gestion des niveaux d'eau (culture, chasse, pêche, élevage), l'entretien du réseau hydraulique...</p> <p>Peu de suivi de la pêche de loisir, braconnage de la civelle et de l'anguille.</p> <p>Disparition progressive de l'esturgeon. Une division par 10 des captures d'anguilles depuis 1980 (SAGE « Estuaire et milieux associés »).</p> <p>Présence de nombreux ouvrages difficilement ou très difficilement franchissables en ce qui concerne la migration de montaison de l'anguille notamment sur la Livenne et sur le Moron.</p> <p>La tempête de 1999 a mis à terre une grande partie de la forêt de Haute-Gironde. Aujourd'hui, le reboisement est récent et la biodiversité liée à la maturité de la forêt est très réduite et ce pour plusieurs décennies.</p> <p>Des milieux humides dégradés à restaurer (zones cultivées), des milieux détruits à compenser (zones urbanisées).</p> <p>Sur le bassin de la Livenne, ripisylve éparse dans la zone de marais (section aval).</p>

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>7 sites Natura 2000 (6 désignés au titre de la directive Habitat et 1 au titre de la directive oiseaux), le long de l'estuaire et des marais. Deux DOCOB validés : Marais de Braud et Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde, Estuaire de la Gironde - Marais du Blayais.</p> <p>La mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales territorialisées là où le risque de déprise est le plus fort.</p> <p>L'existence d'un Établissement public dédié à la préservation et à la promotion des milieux estuariens : le SMIDDEST.</p> <p>Des actions de maîtrise foncière et de préemption au titre des ENS (Espaces Naturels sensibles).</p> <p>Une gestion plus attentive des zones humides grâce au SAGE Estuaire et aux associations très actives (fédération de chasse, associations naturalistes, etc.).</p> <p>La création du Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde et Pertuis-Charentais », qui doit permettre de concilier la protection du milieu estuarien avec la poursuite des activités maritimes durables.</p> <p>Les plans et programmes en faveur des espèces : Plan Vison, Plan Anguille, Plan Angélique... Parallèlement et de façon plus générale, existence d'un plan de gestion des poissons migrateurs.</p>	<p>Le changement climatique qui fragilise l'écosystème estuarien (augmentation de la température de l'eau et niveaux trop bas de l'eau dans les marais).</p> <p>Le déclin de l'élevage (moins de 500 bêtes) alors que le maintien des surfaces en prairies dans les marais représente un enjeu majeur pour la conservation d'espèces visées par les directives européennes (Vison d'Europe, grand rhinolophe, zone de nidification et d'alimentation de nombreux oiseaux).</p> <p>Les grandes parcelles de monoculture dans les zones de marais demandent la recréation des canaux de drainage et le développement de bande enherbées.</p> <p>Dans sa partie aval, manque d'entretien du palus du Moron (risque de fermeture).</p> <p>La présence d'espèces invasives spécifiques à certains milieux (pour les marais : les ragondins, la jussie, la Myriophyle, les lagarosiphons...).</p> <p>La lutte contre les espèces invasives nécessite une coordination à l'échelle du SAGE.</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

HAUTE GIRONDE

PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



décembre 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, DREAL

RESSOURCES NATURELLES		
ESPACE	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	Les pourcentages d'occupation du sol : forêts, agriculture, viticulture.	Les marais périurbains connaissent une importante pression foncière.
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	La réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers fixée par la loi Grenelle 2.  La croissance de l'agriculture raisonnée et biologique.	

EAU	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	Au niveau de sa confluence avec la Dordogne, le Moron circule sur les alluvions récentes de la Gironde dont les états chimiques et quantitatifs sont jugés bons.	Des pertes non négligeables par les réseaux AEP.  6 captages prélèvent dans les nappes déficitaires (éocène dans l'unité de gestion « centre ») selon le SAGE « Nappes Profondes ».  Sur le bassin versant de la Livenne, les pompages en eaux superficielles doivent être maîtrisés afin de garantir des débits estivaux compatibles avec la qualité du milieu aquatique.
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	La réalisation de Plan de gestion adapté à chaque zone humide (SAGE Estuaire).  L'application du SAGE « nappes profondes » révisé.  Les programmes d'amélioration du rendement des réseaux.  La tendance à la baisse des consommations des habitants.	Une surexploitation des nappes profondes entraîne des dépressions piézométriques.

	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>SOL</b>	<p>Un sol riche en matériaux : pierres de taille et granulats surtout alluvionnaires.</p> <p>Fertilité du sol : propice à l'agriculture, asperges au nord-est sur les terres sableuses et vignes sur les sols argilo-calcaires à l'ouest et au sud.</p>	

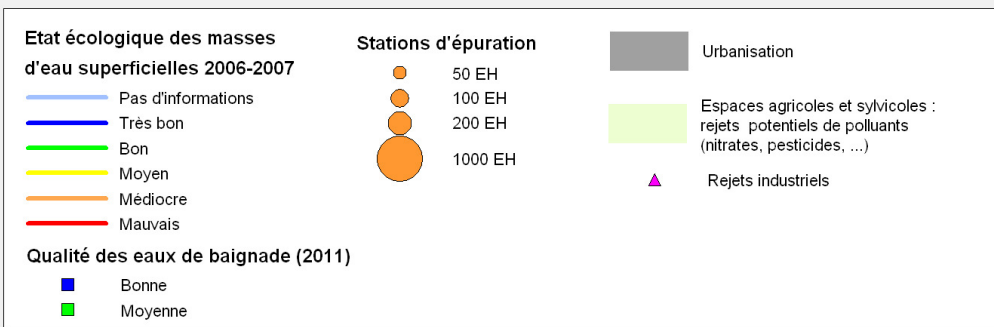
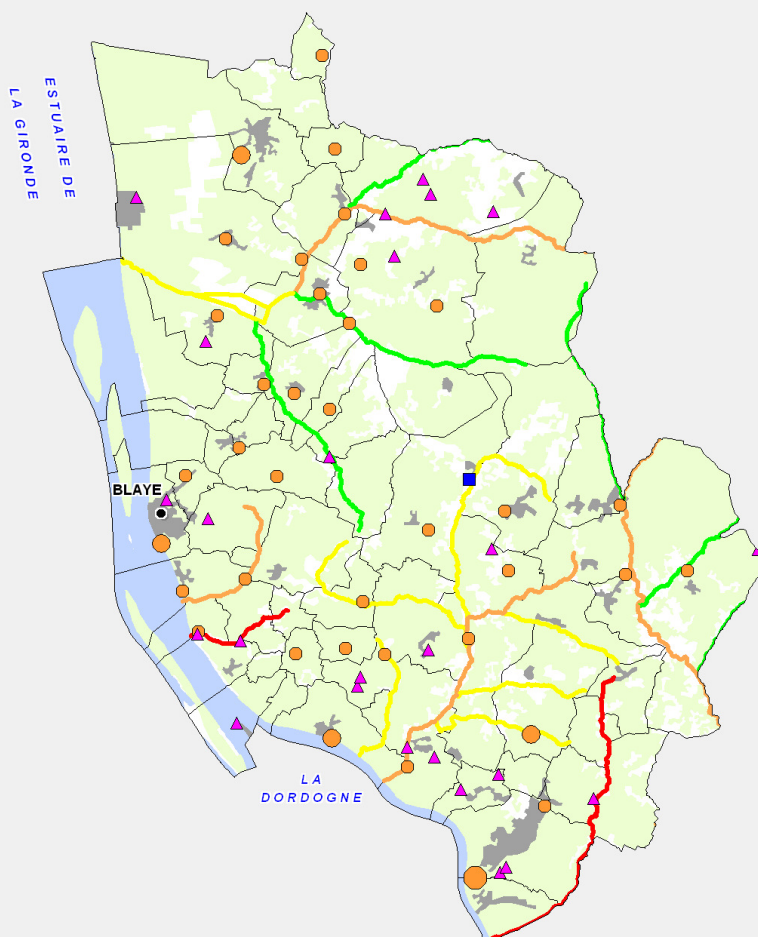
	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>ENERGIE</b>	<p>Un potentiel éolien et la volonté de le développer.</p> <p>La plate-forme de covoiturage (HIRONDO).</p>	<p>Le tissu bâti est le plus ancien et le plus dégradé de la Gironde.</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>L'élaboration d'un PCET volontaire à l'échelle du Pays.</p> <p>Le projet hydrolien sur Bourg-sur-Gironde.</p> <p>Les réflexions sur les circuits courts.</p> <p>Le conseil en énergie partagée dans les communes rurales.</p>	<p>La précarité énergétique.</p>

POLLUTIONS		
<b>EAU</b>	<b>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Des captages d'eau potable préservés.</p> <p>Des nappes profondes naturellement protégées contre les pollutions.</p> <p>Un système d'assainissement collectif conforme à la directive ERU.</p>	<p>Les pollutions poly-métalliques dans l'estuaire représentent un lourd héritage (les métaux fixés dans les sédiments continueront à être présents de 40 à 60 ans).</p> <p>10 masses d'eau superficielles ont des états écologiques qualifiés de mauvais, médiocre et moyen (notamment la vallée du Moron et la Livenne).</p> <p>Risque de pollution viticole, organique et phytosanitaire, sur les bassins versants de la Livenne et du Moron. Sur le Soptier, de sa source au confluent du Moron, gros impact des chais tout le long de la masse d'eau.</p> <p>De nombreuses zones concernées par le risque remontée de nappes (le long de l'estuaire, dans les marais, au nord du territoire...).</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	<p>Les objectifs d'amélioration de la qualité des eaux définis dans les SAGE Estuaire et Isle Dronne.</p> <p>La promotion de l'agriculture raisonnée ou biologique (selon le RA 2010, 69 exploitations d'agriculture biologique pour une surface d'environ 118.000 ares).</p> <p>La mise en œuvre du SAGE « Estuaire et milieux associés ».</p>	<p>Certains poissons ont été particulièrement touchés par la pollution PCB : l'alose feinte et l'anguille. Des restrictions à la consommation existent.</p>

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

HAUTE GIRONDE

PRESSIONS SUR LA RESSOURCE EN EAU



janvier 2013

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, AEAG, Corine Land Cover, DDTM 33, ARS

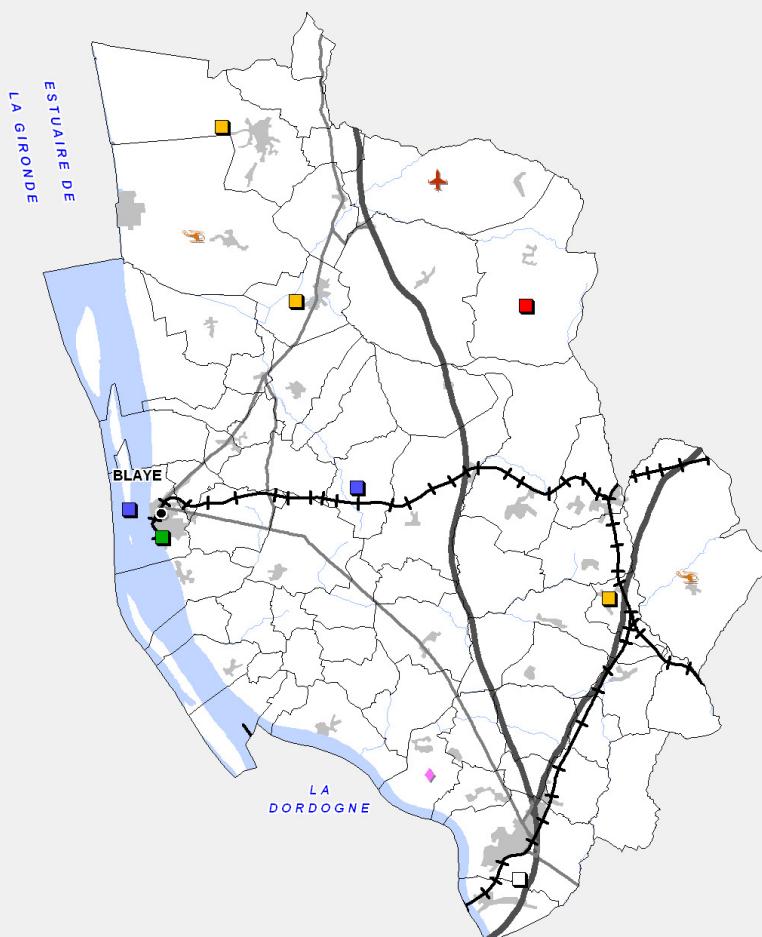


<b>BRUIT, AIR</b>	<b>ATOUTS – QUALITE DES MILIEUX</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	Une qualité de l'air bonne sur le territoire.  Le PEB de l'aérodrome de Montendre-Marcillac.	Une forte dépendance à la voiture qui génère des émissions de gaz à effet de serre.
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Parties I et II	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Pollutions » - Parties I et II

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

HAUTE GIRONDE

POLLUTIONS



Bruit aérien	Bruit des infrastructures de transport terrestre	Sites et sols pollués (2011)
Aéroport - Aérodrome public	Route principale	Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
Hélistation	Autoroute	Site traité libre de toute restriction
Aérodrome privé	Voie ferrée	Site en cours de travaux
Plateforme ULM	Urbanisation	Site en cours d'évaluation
Aéroport militaire		Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic



juin 2012

© IGN

Sources : BD Carto, BD Carthage, Corine Land Cover, BASOL

RISQUES MAJEURS		
<b>RISQUES INONDATION</b>	<p align="center"><b>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</b></p> <p>Une relative bonne connaissance du risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les 13 communes soumises à un risque d’inondation des principaux cours d’eau (Gironde, Dordogne) sont couvertes par un Plan de Prévention du Risque inondation approuvé.</li> <li>- l’atlas des zones inondables de la Livenne, du Saugeron et de la Saye.</li> <li>- les travaux réalisés dans le cadre du Référentiel Inondation de la Gironde (RIG) ont permis d’améliorer la connaissance du risque inondation et aident les collectivités territoriales et les porteurs de projets à la prise de décision.</li> </ul> <p>L’inventaire des digues en cours.</p>	<p align="center"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Un territoire soumis aux inondations par débordement des cours d’eau (Dordogne, Garonne et leurs affluents).</p> <p>La fragilité de la maîtrise d’ouvrage des ouvrages de protections.</p> <p>La protection contre les inondations demande une maîtrise des digues mais aussi du système global du réseau hydraulique notamment dans les marais de façon à évacuer au plus vite l’eau entrée.</p>
	<p align="center"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <p>Le PAPI Estuaire en cours d’élaboration.</p>	<p align="center"><b>MENACES</b></p> <p>Le changement climatique fait craindre une multiplication des événements climatiques extrêmes (tempêtes, pluies torrentielles).</p> <p>La présence d’une centrale nucléaire.</p>

<b>RISQUE S MOUVEMENT DE TERRAIN</b>	<p align="center"><b>ATOUPS – GESTION DE L’ALEA</b></p> <p>Un territoire en partie contraint entre falaises et carrières. Le risque reconnu et étudié est géré et réglementé par plusieurs PPR.</p> <p>Des PPRMT qui prescrivent des mesures de maîtrise de l’urbanisation dans certains secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 PPRMT en révision (Gauriac, Bourg, Bayon-sur-Gironde et Saint-Seurin de bourg),</li> <li>- 3 PPRMT en cours d’élaboration (Prignac et Marcamps, Tauriac, Villeneuve),</li> <li>- 1 PPRMT approuvé (Blaye).</li> </ul> <p>Une connaissance fine des carrières apportée par le bureau des carrières souterraines du CG 33.</p>	<p align="center"><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Des zones sensibles au risque éboulement de falaises entre Tauriac et Bourg.</p> <p>Des communes exposées au risque effondrement de carrières souterraines de Villeneuve à Cubzac-les-Ponts sur le plateau calcaire le long des bords de Garonne.</p> <p>Quelques communes sur lesquelles l’aléa retrait gonflement des argiles est fort (Berson, Cars, Saint Paul, Générac, Campugnan).</p> <p>Tout le territoire est soumis à l’aléa faible du risque sismique.</p>
	<p align="center"><b>OPPORTUNITÉS</b></p> <p>La connaissance du risque dans les PPR en cours d’élaboration.</p> <p>Une mise à jour régulière de la base de données des carrières souterraines (CG 33).</p> <p>Des normes ou des règles constructives adaptées pour se protéger du risque sismique et du retrait gonflement des argiles.</p>	<p align="center"><b>MENACES</b></p> <p>Le changement climatique laisse craindre une augmentation de la fréquence des sécheresses, des phénomènes de retrait-gonflement des argiles, et des affaissements plus importants liés aux fluctuations plus rapides des nappes.</p> <p>Des coûts de travaux de protection et de réduction de l’aléa élevés.</p>

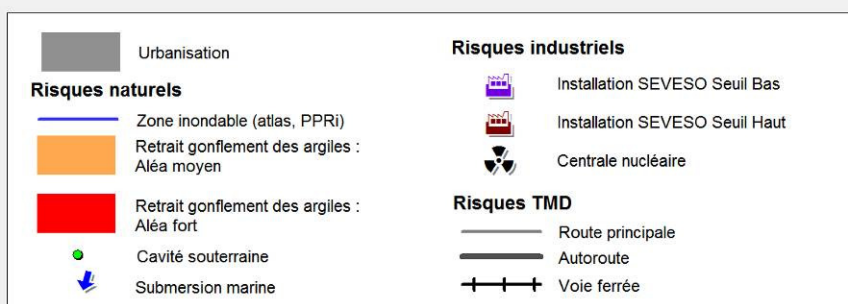
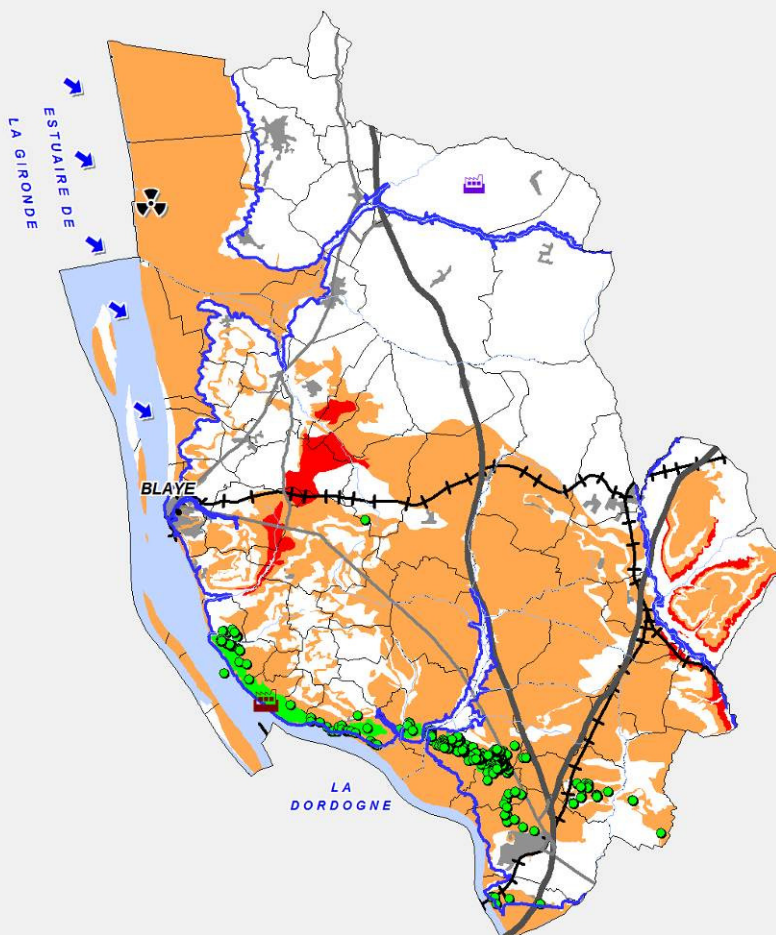
<b>RISQUE FEUX DE FORET</b>	<b>ATOUTS – GESTION DE L’ALEA</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	Des communes forestières sur la frange nord du territoire.	
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	cf. Diagnostic départemental Chapitre « Risques majeurs » - Partie I	cf. Diagnostic départemental. Chapitre « Risques majeurs » - Partie I

<b>RISQUES TECHNOLOGIQUES</b>	<b>ATOUTS – GESTION DE L’ALEA</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	Suivi de l'activité portuaire en matière de transport de céréales (ICPE).  Le Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de la Pointe d'Ambès qui constitue un lieu d'échanges et de concertation sur la stratégie de maîtrise du risque industriel.  La prescription du PPRT de la Pointe d'Ambès.	La présence de canalisations de gaz à haute pression et de pipelines.
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
	Chaque installation classée fait l'objet d'un suivi particulier en fonction des impacts qu'elle peut avoir sur l'environnement. En cas de non respect des règles, le fonctionnement de l'installation peut être suspendu provisoirement voir définitivement.	Le risque nucléaire.

# PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE

HAUTE GIRONDE

RISQUES MAJEURS



PAYSAGE NATUREL ET PATRIMOINE BATI		
<b>PAYSAGE NATUREL</b>	ATOUTS	FAIBLESSES
	<p>Une richesse des ambiances paysagères entre vallons viticoles (Blaye, Bourg), coteaux boisés, terrasses alluviales de la Garonne, marais, et transition avec le paysage charentais plus au nord (Double Saintongeaise, prémices des coteaux charentais).</p> <p>Les coteaux viticoles du Cubzaguais, Blayais et de Bourg ont une identité paysagère clairement lisible, de qualité, valorisée par des routes à caractère touristique (pieds de coteau le long des ports, dans le terroir viticole...) et par les nombreux points de vue qu'ils offrent.</p> <p>Les Marais de Braud-et-Saint-Louis et ceux de Prignac-et-Marcamps, révèlent des sites naturels majeurs et un fort patrimoine hydraulique lié à la maîtrise des terres alluviales.</p>	<p>Disparition progressive du bocage dans la vallée de la Dordogne et dans le Marais de Braud-et-Saint-Louis liée à l'intensification des pratiques agricoles.</p> <p>Disparition des paysages prairiaux et « flou » possible entre paysage bâti et paysage « naturel » en l'absence de gestion des interfaces.</p> <p>Des infrastructures notamment routières pas toujours bien intégrées aux paysages.</p> <p>Un mitage du paysage peu maîtrisé (rare sont les points de vue vierges de constructions) notamment autour des pôles de Blaye, Saint-Ciers-sur-Gironde...</p> <p>Un fort enrichissement des coteaux, marais et prairies, en limite nord du département dans la zone de contact avec la Charente.</p>
	OPPORTUNITÉS	MENACES
	<p>Le développement d'un SCOT raisonné, dans le droit fil des Grenelles de l'environnement, prônant notamment la gestion économe des territoires et donc des paysages, la revalorisation des espaces naturels (Dordogne, Moron, Vivré), la constitution de coupures d'urbanisation et la prise en compte du mode constructif local.</p> <p>Continuer les opérations de revalorisation de sites naturels majeurs notamment dans les marais (comme l'opération Terre d'Oiseaux dans les marais nord).</p> <p>Le développement d'une agriculture raisonnée permettant de réinvestir des espaces en friche.</p> <p>La charte paysagère et environnementale de l'estuaire.</p>	<p>Enfermement des marais par les peupleraies (notamment à Prignac-et-Marcamps).</p>

<b>PATRIMOINE BATI</b>	<b>ATOUS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
	<p>Les cœurs de bourgs anciens et certains ports présentent une architecture vernaculaire identitaire (Saint André-de-Cubzac, Blaye, Bourg, mais également des bourgs plus modestes comme Salignac ou Saint Gervais).</p> <p>Un patrimoine architectural et historique (Site UNESCO, zones archéologiques, monuments historiques concentrés sur les terroirs viticoles) très riche sur le territoire.</p>	<p>Un étalement urbain linéaire banalisé le long des grands axes depuis les années 70 (standardisation des formes urbaines, faisant peu référence à l'architecture locale, multiplication des lotissements et des zones d'activités).</p>
	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
		<p>La hausse des prix du foncier imposant de nouvelles implantations plus lointaines du centre de l'agglomération Bordelaise.</p>

